

## L'assurance temporaire de Manuvie



### COUP D'ŒIL SUR LES PRODUITS

---

**Pour en savoir plus sur les caractéristiques et les avantages des produits d'assurance temporaire de Manuvie, consultez les guides des produits accessibles dans Inforep ou communiquez avec votre représentant des ventes**

---

## En matière d'assurance temporaire, les besoins de vos clients sont variés et changent constamment

Que ce soit pour couvrir les besoins de leur famille, produire un revenu de remplacement, rembourser des dettes personnelles ou hypothécaires, assurer un collaborateur essentiel ou garantir un emprunt, vous pouvez compter sur l'assurance temporaire de Manuvie pour vous permettre d'élaborer la solution qui convient le mieux.

Découvrez les solutions d'assurance temporaire de Manuvie, considérées comme les meilleures du secteur et conçues pour répondre à la fois à vos besoins et à ceux de vos clients.

	TEMPORAIRE MANUVIE À ÉMISSION RAPIDE <sup>MC</sup>	TEMPORAIRE FAMILLE ET TEMPORAIRE ENTREPRISE <sup>MD</sup>
<b>Capital assuré</b>	100 000 \$ à 500 000 \$	100 000 \$ à 20 000 000 \$
<b>Options de couverture</b>	Temporaire 10 ans Temporaire 20 ans Temporaire jusqu'à 65 ans	Temporaire 10 ans Temporaire 20 ans Temporaire jusqu'à 65 ans Temporaire viagère
<b>Âge à la souscription</b>	T10/T20 : de 18 à 50 ans T65 : de 18 à 45 ans	T10 : de 18 à 70 ans T20 : de 18 à 60 ans T65 : de 18 à 45 ans T100 : de 60 à 85 ans
<b>Garanties complémentaires</b>	Protection des enfants	Décès et mutilation par accident Protection de la valeur de l'entreprise Protection des enfants Option d'assurabilité garantie Protection des parents Exonération en cas d'invalidité totale
<b>Âge à l'expiration de la couverture</b>	T10/T20 : 70 ans T65 : 65 ans	T10/T20 : 80 ans T65 : 65 ans T100 : S. O.
<b>Types de couverture</b>	Assuré unique, couverture unique	Possibilité de couvrir plusieurs assurés et de détenir plusieurs couvertures : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ couverture individuelle</li> <li>■ couverture conjointe premier décès</li> <li>■ couverture conjointe dernier décès</li> <li>■ couverture combinée</li> </ul>
<b>Méthode de souscription</b>	Proposition en ligne	Proposition papier (NN7000) P-éclair
<b>Tarification</b>	Tarification simplifiée <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pas de prélèvements</li> <li>■ Questions médicales moins nombreuses</li> </ul>	Tarification complète en fonction des exigences requises selon l'âge à la souscription (NN0861)
<b>Catégories de risque</b>	Fumeur / non-fumeur	Indices-santé : de 1 à 5
<b>Surprimes</b>	Non	Oui
<b>Remplacements</b>	Oui	Oui
<b>Changements d'option de couverture</b>	Non	Oui
<b>Transformations</b>	Oui <ul style="list-style-type: none"> <li>■ après le cinquième anniversaire de la couverture / du contrat</li> <li>■ en un produit d'assurance permanente offert par Manuvie</li> </ul>	Oui
<b>Exclusions</b>	Comprennent d'office : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ les voyages à l'étranger dans un endroit où le gouvernement du Canada a émis les avertissements suivants aux voyageurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>– évitez tout voyage non essentiel, ou</li> <li>– évitez tout voyage.</li> </ul> </li> </ul> <p>Ne s'applique qu'aux deux années qui suivent la date d'établissement du contrat ou la date de sa dernière remise en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ les activités dangereuses</li> </ul> <p>(pour de plus amples renseignements, voir le <i>Guide du conseiller – Temporaire Manuvie à émission rapide</i>)</p>	Ajout au gré du Service de la tarification